

STAGES EN ENTREPRISE

**Participation du Groupe Casino au dispositif
« Objectif Stages »**

CHARTRE D'OBJECTIF

Entre :

Monsieur Azouz BEGAG, Ministre délégué à la Promotion de l'Égalité des Chances,

Et

Monsieur Thierry BOURGERON, Directeur des Ressources Humaines, représentant la Direction du Groupe Casino,

Il a été convenu ce qui suit :

Trop de jeunes sont exclus des stages en entreprise, du fait de leur origine, de leur adresse ou de leur manque de réseau relationnel. Or l'obtention d'un stage en entreprise conditionne le plus souvent l'obtention d'un diplôme et la validation de l'année. Le stage, premier contact de l'élève avec le monde économique, est une étape essentielle de son itinéraire professionnel.

Le Groupe Casino reconnaît la plus-value pour l'entreprise de recruter des stagiaires, vivier de futurs actifs dans les bassins d'emploi.

Dans le cadre de la politique de suppression des discriminations dans l'accès aux stages en entreprise, le Ministère délégué à la Promotion de l'Égalité des Chances et le Groupe Casino décident de mener, ensemble, une action volontariste dans le cadre du dispositif « Objectif Stages », mené par le Ministère délégué à la Promotion de l'Égalité des Chances et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le dispositif "Objectif stages" repose sur un contrat de confiance entre établissements scolaires (ou d'enseignement supérieur) et entreprises (ou réseaux d'entreprises) pour garantir l'accès de chacun au stage obligatoire, et ce quelque soit son origine, son adresse ou son milieu social. Le dispositif sera déployé sur 28 sites pilotes situés en ZUS, à partir du 24 novembre.

Le Groupe Casino s'inscrit dans ce dispositif pour l'ensemble de ses filiales situées sur les sites concernés.

Le Groupe Casino oeuvrera en lien avec les missions locales, avec les organismes de formation, avec les établissements scolaires et universitaires, afin d'atteindre chaque année un objectif de 500 stagiaires.

Un avenant précisera les modalités opérationnelles. Un comité bipartite sera mis en place pour la mise en œuvre de cette présente charte d'objectif.

Fait à St-Etienne, le 20 octobre 2005